

STAGE : Suivi des actions de restauration des milieux aquatiques dans le cadre du Contrat Territorial Milieux Aquatiques des Basses Vallées Angevines

Contexte :

Le Département de Maine-et-Loire est engagé dans une démarche de restauration des cours d'eau et des zones humides des basses vallées angevines dans le cadre d'un Contrat Territorial Milieux Aquatiques des Basses Vallées Angevines (CTMA BVA).

D'une durée de 5 ans (2014-2019), le CTMA BVA est co-porté avec Angers Loire Métropole, la Communauté de communes Vallée du Haut-Anjou, la Communauté de communes Anjou Loir et Sarthe, la Fédération de Maine-et-Loire pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique et la Ligue de Protection des Oiseaux.

Il doit permettre d'aboutir à une restauration fonctionnelle des cours d'eau et des annexes (prairies humides, forêts alluviales...) et contribuer à réduire différentes sources de dégradations et de pollutions. L'objectif principal est la protection et la reconquête de la qualité des eaux superficielles et des milieux aquatiques.

Afin d'évaluer l'efficacité des actions entreprises, notamment par la réduction des écarts entre l'état initial des cours d'eau et les objectifs fixés par la Directive Cadre Européenne sur l'Eau, des indicateurs de suivi ont été mis en place.

En 2017, des protocoles ont été définis et plusieurs sites ont été suivis.

Dans le but de poursuivre le suivi engagé, il est proposé de mobiliser un stagiaire pour une durée de 6 mois sur ce stage.

Mission principale :

Dresser un état initial et des états après travaux de certains bras secondaires connectés latéralement avec les rivières Mayenne, Sarthe et Loir :

- Mettre en œuvre les protocoles de suivis pour la réalisation des états initiaux : réalisation des prospections de terrain, collecte de données ;
- Mettre en œuvre les protocoles de suivis pour la réalisation des suivis de travaux N+3 : réalisation des prospections terrains en fonction de ceux réalisés en 2017, collecte de données ;
- Traitement et analyse des données récoltées, notamment cartographique ;
- Propositions et préconisations vis-à-vis des travaux à envisager : définition des enjeux et des points de vigilance.
- Analyse critique des travaux réalisés et définition d'axes d'amélioration ;

10 sites sont concernés.

Rémunération : Gratification stagiaire + frais de mission

Déplacements : Permis B indispensable pour déplacements sur tout le périmètre du bassin versant de la Maine avec un véhicule de service

Durée du stage : 6 mois, à partir de mars 2020

Lieu du stage : Département de Maine et Loire, 48B Boulevard Foch, 49941 Angers

Candidature :

Adressez une lettre de motivation et un CV à Monsieur le Président du Conseil Départemental de Maine-et-Loire, par voie électronique à l'adresse suivante : m.fortin@maine-et-loire.fr

Renseignements :

Kristell ALLÉE, chef du service Rivières et Domaine Public Fluvial du Département

Mail : k.allee@maine-et-loire.fr

Tel : 02.41.81.43.36

Maëva FORTIN, technicienne Milieux Aquatiques et Domaine Public Fluvial

Mail : m.fortin@maine-et-loire.fr

Tel : 02.41.81.48.42

Profil recherché :

- Bac + 4 ou 5 en écologie/environnement, hydrologie ;
- Connaissances indispensables en hydrologie, hydro-morphologie, hydraulique fluviale, faunistique (notamment amphibiens) et floristique aquatiques ;
- Connaissances générales souhaitées sur la gestion de l'eau, les acteurs, les usagers, la réglementation concernée et les collectivités territoriales ;
- Maîtrise indispensable des SIG (Q-Gis), gestion des bases de données de traitement ; Connaissance de JUICE ;
- Autonomie, rigueur, esprit d'initiative et de synthèse.